

STRATECO A TENU SON ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES 2014

Boucherville, QC, le 28 mai 2014 - Ressources Strateco inc. (« Strateco ») (RSC-TSX) a tenu son assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (« assemblée ») hier, à Montréal. Celle-ci a notamment permis de procéder à l'élection de chacun des administrateurs de la société, à la nomination de l'auditeur et à l'adoption de deux résolutions spéciales.

Chacun des membres du conseil d'administration de Strateco a été réélu. Le conseil est composé de Messieurs Marcel Bergeron, Paul-Henri Couture, Robert Desjardins, Guy Hébert, Jean-Pierre Lachance, Henri Lanctôt, Jean-Guy Masse et Charles Riopel.

En ce qui a trait à la nomination de l'auditeur, l'assemblée a nommé PricewaterhouseCoopers, s.r.l., s.e.n.c.r.l., et a autorisé les administrateurs à fixer sa rémunération.

Par ailleurs, 98,53 % des actionnaires de Strateco ont voté en faveur d'une résolution spéciale, autorisant les administrateurs à conclure, d'ici le 31 décembre 2014, un placement privé d'actions ordinaires à un prix d'émission qui pourrait être égal ou inférieur au cours moyen pondéré des actions, pour la période de 20 jours ouvrables précédant la date de l'émission, pour un montant maximal de 3 millions \$, dont au plus, 2,5 millions \$ pourraient être souscrits par The Sentient Group (« Sentient »), un initié de Strateco. Le vote étant sur une base désintéressée, Sentient n'a pu voter ses actions sur cette résolution spéciale.

Avec l'adoption de cette résolution spéciale, Strateco est confiante qu'elle sera en mesure de maintenir l'inscription de ses actions ordinaires à la Bourse de Toronto (« TSX ») et pourra réaliser un placement privé avec Sentient de 1,4 million \$ selon une lettre d'entente conclue le 8 mai 2014. À la même date, Sentient avait aussi signé une lettre d'entente avec Exploration SeqUr inc. (« SeqUr »), une filiale détenue à 100 % par Strateco, pour un placement privé de 100 000 \$ (réf. Communiqué Strateco, 9 mai 2014).

De plus, à l'assemblée, 99,37 % des actionnaires de Strateco ont voté en faveur d'une autre résolution spéciale autorisant les administrateurs à déterminer le moment et à fixer le montant de la réduction du capital déclaré, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 3 millions \$, et de procéder, le cas échéant, à une distribution spéciale aux actionnaires de Strateco, à titre de remboursement du capital versé sur les actions ordinaires de Strateco, et de distribuer aux actionnaires en paiement de ce remboursement de capital-actions, 15 000 000 actions ordinaires de SeqUr.

-30-

Ce communiqué de presse renferme certains "énoncés prospectifs" qui comprennent des éléments de risque et d'incertitude et nul ne peut garantir que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts. Il s'ensuit que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés par de tels énoncés. Ces risques et incertitudes sont décrits dans le formulaire du rapport annuel déposé auprès des commissions des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

RESSOURCES STRATECO INC.

Guy Hébert

Président et chef de la direction

ghebert@strateco.ca

Tél. : 450.641.0775

1.866.774.7722

Fax : 450.641.1601

www.strateco.ca

Jean-Pierre Lachance

Vice-président exécutif et exploration

jplachance@strateco.ca